



Non respect des termes de la livraison d'une location

Par **sylvie**, le **14/04/2009** à **19:00**

Bonjour,

j'ai signé un contrat de loc le 14/10/08 pour 1 appart avec 1 agence immo pour livraison le 15/04/09 . A ce jour, il est libre mais, l'agence vient de m'informer qu'elle réalise des travaux dans la salle d'eau avec coupure d'eau et elle ne peut me donner 1 date pour la location.

j' ai des meubles qui doivent être livrés ces jours ci et actuellement je vis à l'hotel depuis le 02/01/09 étant certaine d'avoir cet appart à la date prévue

Quels sont mes recours auprès de l'agence dans ce cas.

Merci de votre aide.